



SUPPORT COUNCIL FOR THE REALIZATION OF
PARTNERSHIP CONTRACTS

DECISION N° 087 /23/CIPM/P/CARPA du 29 JUIN 2023 portant attribution de la lettre-
commande pour le recrutement d'un consultant en vue de l'acquisition d'un outil
d'identification et de priorisation des projets PPP.

Le Président,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2006/012 du 29/12/2006 fixant le régime des contrats de partenariat ;

Vu le décret n°2012/148 du 21/03/12 modifiant et complétant certaines dispositions du
décret N°2008/035 du 23/01/2008 portant organisation et fonctionnement du Conseil
d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2008/0115/PM du 24/01/2008 précisant les modalités d'application de la
loi N°2006/012 du 29/12/2006 fixant le régime des Contrats de Partenariat ;

Vu la loi N°2008/009 du 16/07/2008 fixant le régime fiscal, financier et comptable
applicable aux Contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2016/108 du 24 février 2016 portant nomination du Président du Conseil
d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2004/275 du 24/09/2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08/03/12 portant création, organisation et fonctionnement des
Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le DAO N°03/AONO/CIPM/CARPA/2023 du 10/05/2023 pour le recrutement d'un
consultant en vue de l'acquisition d'un outil d'identification et de priorisation des projets
PPP.

DECIDE :

Article 1 : La Société VALORIS B.P. : 986 Yaoundé est attributaire de la lettre-commande
suite au DAO pour le recrutement d'un consultant en vue de l'Acquisition d'un outil
d'identification et de priorisation des projets PPP pour un montant TTC de quatorze
millions neuf cent quatre vingt quinze mille six cent quatre vingt-huit francs (14 995 688
FCFA) dans un délai de trois (03) mois.

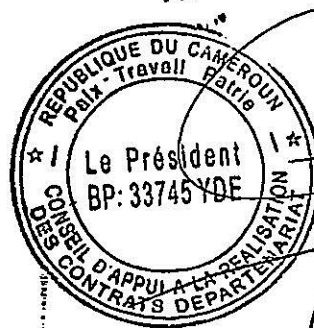
Article 2 : Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter au siège du
CARPA en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Ampliations :

ARMP

Entreprise

Cr/affichage



Le Président.

Bondomja Yokono Dieudonné